

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 30
 Annonces, la ligne. . . 30
 Réclames, la ligne. . . 75
 Faits divers, la ligne. . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT SAUMUR :
 En un an 30 fr.
 En six mois 18
 En trois mois 10

Poste :
 En un an 35 fr.
 En six mois 18
 En trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 AOUT

Dans sa réponse à la délégation des Quinze Parisiens, Monsieur le Comte de Paris disait : « Vous avez longtemps fait crédit à ceux qui, vous abusant par de vaines promesses, n'ont songé qu'à satisfaire leur ambition personnelle. » Plus loin, il ajoutait : « Vous avez vu l'impuissance des hommes qui nous gouvernent à guérir vos maux ; vous avez compris qu'il fallait à notre pays un pouvoir assez stable pour être prévoyant, assez fort pour s'élever au-dessus des partis. »

Un mois ne s'est pas écoulé, et les événements justifient les prévisions de Monsieur le Comte de Paris, démontrant une fois de plus l'impuissance des sectaires qui nous gouvernent à guérir et même à soulager les maux du corps social.

La grève sévit ! L'agitation ouvrière s'étend !
 Que font les républicains pour atténuer et améliorer la situation ?

Il existait autrefois une école de républicains utopiques qui prétendaient que la République, par sa seule vertu, embaumerait les âmes, purifierait les cœurs et rassasierait les estomacs.

C'étaient les sincères et les naïfs. Les républicains d'aujourd'hui, politiques-opportunistes et radicaux-bourgeois, ne vivent pas dans la lune et ne se nourrissent pas de sonnettes.

Ils trouvent occasion de railler quand on leur rappelle leurs anciens programmes ou quand Monsieur le Comte de Paris déclare que le premier devoir des gouvernants est de travailler à la paix sociale et à la réconciliation de tous les hommes de bonne volonté.

Ils sont au pouvoir, se croient les maîtres ; ils ont oublié les boniments qu'ils débitaient jadis quand il fallait séduire et bernier le bon peuple. Il ne s'agit plus de moduler les rengaines des âges philosophiques et humanitaires sur les vieilles guitares libérales.

Leur rôle consiste maintenant à garder

le pouvoir dont ils se sont emparés et, pour obtenir ce résultat, ils pensent que la première nécessité gouvernementale est de s'appuyer sur une bonne police et de sérieux gendarmes.

Depuis dix ans qu'ils disposent des ministères, les républicains n'ont pu, n'ont su, n'ont voulu réaliser aucune réforme ; ils n'ont su, pu, voulu accomplir qu'une besogne de jacobins athées ou de violents affolés, à la portée de tous les sectaires ayant la police à leur service.

Ils n'ont songé ni à guérir ni à prévenir et quand, par hasard, ils ont eu à examiner et à résoudre une question touchant à l'intérêt social, ils l'ont résolue par des lois comme celles sur la relégation et sur les accidents, ils ont donné à leur œuvre législative le caractère d'une mesure de brutalité et ont voté une loi non de prévoyance et de conciliation, mais de vengeance et de représailles.

Voilà dix ans qu'ils gouvernent, ces représentants de la société moderne et du droit moderne, et la question sociale, aussi bien que la question politique ou la question religieuse, est tout aussi aigüe. Les esprits sont plus exaspérés et souffrants qu'ils le furent jamais.

Ils ont cru, ces pauvres athées imbéciles, ces scientifiques de la politique, qu'ayant supprimé dans l'éducation et dans la loi tout sentiment d'ordre religieux, il suffirait pour refouler la misère et faire régner l'ordre de décréter les Droits de l'homme et du citoyen, et si quelqu'un se plaint ou s'insurge, de dire au policier : Frappe. On frappe ! Où en sont-ils ?

Aux lois d'athéisme qu'ils ont votées correspond un plus grand besoin de jouissances matérielles.

Ils ont dit à l'homme : « Tu n'es qu'une brute ayant des organes dont il faut satisfaire les besoins et assouvir les passions ! Tu seras élevé en brute ; payé comme une brute si tu pratiques les prescriptions du Code ; frappé comme une brute, si tu les méconnaissais. »

Dans cette lutte pour la vie, si tu violes les légalités que nous avons décrétées, si tu

heurtés les préjugés sociaux et même les exploitations sociales que nous avons maintenues et placées sous la sauvegarde de la gendarmerie, c'est la prison qui t'attend. Maintenant, tu as tous les droits et toutes les libertés, même de chômer, c'est-à-dire de crever de faim ; même de la mettre en grève, c'est-à-dire d'arrêter le travail et de ruiner les patrons. Va, l'œil de la police veille. »

Et voilà tout !
 Et la misère s'accroît, la discorde sociale s'aggrave et le misérable sent s'étendre sa peine et s'alourdir sa charge. Il se désespère et cherche, affamé et incroyant, où est la vérité, où est la justice, où est la fraternité.

Et la société, elle aussi, la société égoïste et matérialiste s'étonne et se demande à quoi servent ses codes, ses polices, sa science politique, sa raison positiviste et son droit moderne.

C'est la lutte féroce et implacable, la lutte du nombre brutal et grossier contre la loi brutale et matérialiste. Tout l'enseignement du pouvoir social et républicain actuel se résume en ce cri de colère : « O brute, sois la plus forte, si tu ne veux pas être mordue et déchirée par une autre brute qui t'envie, t'exploite et t'écrasera, si tu ne t'écrases. »

Et pour remédier à tant de souffrances, pour s'arracher aux catastrophes menaçantes et prochaines, nous entendons encore des utopistes dangereux, des politiciens subtils, ou de braves gens égarés, proposer d'entretenir les équivoques, au lieu de les dégoncer ; de multiplier les expédients, au lieu de revenir aux principes ; de s'accommoder de la République modérée et boulangiste au lieu de travailler au retour de la Monarchie, seule capable de calmer les haines, de rapprocher les esprits, de réformer les abus, de sauvegarder les droits et les intérêts de l'individu et de la Société, et d'unir sous une même loi de fraternité et dans un même sentiment de justice et de paix, tous les citoyens, tous les patriotes, tous les travailleurs, tous les hommes de bonne volonté.

CHARLES DUPOY.

LES MENSONGES HISTORIQUES

Qu'est-ce que Gambetta aurait dit devant la statue de Mirabeau à Montargis ?

Le créateur de l'opportunisme se tirait mieux d'affaire que ne le font ses héritiers plus ou moins directs.

M. Floquet, convaincu d'avoir expectoré des sottises à l'inauguration de la statue d'un officier royaliste qu'il prenait pour un républicain, a laissé à son collègue Deluns-Montaud la dangereuse corvée de prononcer l'éloge du grand tribun de 1789.

M. Deluns-Montaud s'est tiré au plus mal de sa mission.

En un langage dont M. Lockroy, grand-maître de l'Université, aurait le devoir de dénoncer les déplorables incorrections, M. Deluns-Montaud a attribué à Mirabeau des sentiments auxquels l'histoire donne le plus déplorable démenti.

Ayides de mettre au compte de leur pauvre République les hommes de talent qui ont brillé dans le ciel troublé de la terrible époque, les orateurs officiels du temps présent travestissent les événements et les personnalités avec un cynisme qui n'a d'égal que leur maladresse.

Qui donc a oublié que Mirabeau, comme tant d'autres, et en des premiers d'ailleurs, devint très rapidement ce que M. Deluns-Montaud et ses collègues devraient appeler un réactionnaire ?

Qui donc ignore que cet homme intelligent, au spectacle des excès auxquels se livrait déjà l'Assemblée constituante, sentit la nécessité d'arrêter, d'enrayer la Révolution.

Mirabeau ne fut pas républicain, et son mépris pour les radicaux de son temps éclate à chaque page dans les lettres qu'il écrivait à ses amis.

M. Floquet a sans doute compris que s'il allait à Montargis, surtout après la grotesque aventure de Tours, les Parisiens riraient tropfort.

Il fallait l'exubérance toute méridionale de M. Deluns-Montaud pour ne pas craindre de se précipiter tête baissée dans un pareil guépier.

50 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XV

L'ardentère souterraine

(Suite)

— Comment cet acte a-t-il été dérobé et dérobé ? murmura-t-il. C'est encore ce misérable, sans doute... Tiens, Charlot, ne brûles pas ces papiers, ils peuvent être utiles plus tard.

Charlot regarda tristement la bougie, elle était sur le point de s'éteindre. Beaudrillard comprit sa pensée.

— Que veux-tu, mon pauvre Furet, dit-il, si nous brûlions ce papier nous n'en serions pas moins replongés dans l'obscurité quelques minutes après. Nous n'avons rien à gagner, et qui sait ! cet acte peut peut-être servir, quelque jour, à nos amis des Sablons.

— Eh bien, oui, s'écria le Furet, vous avez raison, monsieur Symphorien ; mais c'est égal, je veux faire un dernier feu, je vais brûler ma casquette.

Beaudrillard sourit et laissa l'enfant satisfaire ce

caprice : la casquette prit feu comme une paille et, pendant quelques minutes, le puisard fut éclairé d'une lueur vive qui permit d'en mesurer plus facilement la hauteur.

En même temps, les deux hommes recommencèrent leurs appels désespérés et leurs cris montèrent encore vers le sol, mais ils n'obtinrent aucune réponse, et quand ils s'assirent dans leur barque, la bougie s'éteignit et l'obscurité sépulcrale les enveloppa de nouveau.

Alors commença pour eux une cruelle épreuve dans les détails de laquelle nous n'entrerons pas. Assis l'un près de l'autre, se serrant pour se défendre mutuellement contre l'humidité, Beaudrillard tenant dans ses mains celles de l'enfant, parlant peu, ériant à tour de rôle pour se faire entendre à la surface du sol, ils passèrent là plusieurs jours dans une mortelle attente. Ils distinguaient le jour de la nuit à la clarté plus vive qui se manifestait à l'extrémité supérieure du puisard et surtout à l'étoile qui reparaitait toujours, chaque soir, à la même place, entre les deux madriers qui obstruaient l'orifice du puits.

Le samedi, le dimanche et le lundi se passèrent ainsi. Beaudrillard et Charlot, craignant de mourir de faim, s'étaient immédiatement rationnés, mais dès le lundi soir, il ne restait plus qu'un morceau de pain, les saucisses et les biscuits avaient été absorbés, et Symphorien voyait avec terreur

approcher le moment où ils n'auraient plus de vivres.

Épuisés l'un et l'autre, tellement faibles qu'ils étaient obligés de rester couchés au fond de la barque, Beaudrillard et le Furet ne se parlaient plus que par monosyllabes et se bornaient à de rares étreintes pour se convaincre mutuellement qu'ils vivaient encore.

De temps à autre, cependant, Symphorien ou Charlot se soulevaient et appelaient au secours, mais chaque fois ils remarquaient avec épouvante que leur voix était plus faible, et il leur semblait que lentement, mais sûrement, la mort s'abattait sur eux.

Dans le puisard, l'eau avait baissé, la barque aussi, et Symphorien ne reconnaissait plus les anfractuosités de la roche.

Par un sentiment d'une charité et d'une délicatesse admirables, Beaudrillard donna au Furet la moitié de sa part de pain, mais il ne le disait pas, de peur que l'enfant refusât le sacrifice.

C'est ce qui expliquait pourquoi Charlot demeurait plus fort, plus énergique et plus vivant que son ami.

Le mardi, vers dix heures du matin, Beaudrillard se sentit pris d'une faiblesse extrême et crut comprendre que la vie lui échappait. Alors il se traîna vers le tiroir aux provisions et saisit le dernier morceau de pain. Quand il l'eut entre les

maïns, le palpan et le retournant en tous sens, il eut une tentation violente, la chair se révolta un instant, mais il ne céda pas à ce mouvement, il ne mangea pas même une bouchée, et donnant le pain à l'enfant :

— Tiens, Charlot, murmura-t-il, mange et restaure-toi. Moi, je vais dormir, dormir longtemps. Tu ne me réveilleras pas, et tu n'auras pas peur, n'est-ce pas ?

— Non, monsieur, répondit Charlot, étonné de l'accent de son compagnon.

— Tu crieras, n'est-ce pas ? tu crieras bien fort, pour qu'on l'entende là-haut.

— Vous aussi, monsieur ?

— Non... moi... je dormirai. Viens m'embrasser, mon petit Charlot, mon cher enfant. Je te bénis, va... Mais tu me pardonnes, n'est-ce pas, de l'avoir entraîné ? C'est moi qui suis cause...

— Mais non, monsieur Symphorien, dit l'enfant en s'arrachant avec peine aux étreintes febriles de Beaudrillard. Pourquoi donc êtes-vous si triste, aujourd'hui ?

— Je ne suis pas triste, mon ami... non, je suis fort, au contraire. Un chrétien est toujours fort contre... les épreuves. Allons, sois vaillant, retourne à ton banc, mange ton pain, crie ensuite bien haut, de toutes tes forces... et puis, n'oublie pas ce que je t'ai dit, ne me réveille pas.

— Non, monsieur, je vous le promets !

Quant à la présence de M. Carnot, elle était tout indiquée; le Président de la République, en effet, ne pouvait pas être étonné d'entendre une fausse histoire de Mirabeau, puisque les historiens fantaisistes de ce temps ont fait de son aïeul un portrait auquel il n'a jamais ressemblé.

Le *National* enthousiaste qualifie de « discours enflammé » le discours prononcé à Montargis par M. Deluns-Montaud.

L'enflammé ministre s'est écrié, entre autres flammèches: « Mirabeau, c'est la Révolution de 1789! »

Les journaux conservateurs, l'*Autorité*, le *Moniteur*, etc., jettent sur ce beau feu un seau d'eau froide, en publiant ironiquement ce fragment d'une lettre que Mirabeau, moins enflammé que l'année précédente, écrivait en 1790:

« Je suis convaincu que le rétablissement de l'autorité légitime du roi est le premier besoin de la France et l'unique moyen de la sauver. Je vois clairement que nous sommes dans l'anarchie et que nous nous y enfonçons chaque jour davantage. »

FLOQUET DIGÈRE

Floquet digère, et ses électeurs terrassiers et autres crèvent de faim par les rues.

Les électeurs à la trouvent mauvaise. Cette digestion ample, douce, tranquille, béate, majestueuse de leur élu les exaspère.

Floquet leur avait dit: « Le peuple est malheureux parce que je ne puis pas au pouvoir. Si j'étais au pouvoir, le peuple nagerait dans l'abondance. Je détruirais la misère. »

Aujourd'hui les voilà désabusés. Floquet est au pouvoir; il a bon appétit, il digère bien, il engraisse, il s'arrondit, tandis que ses bons électeurs serrent chaque jour d'un cran leur ceinture.

Pas un rogaton pour ces braves grévistes. Pas un rouge liard versé dans la caisse de la grève.

— C'est trop fort! crie, dans le *Parti ouvrier*, le citoyen Allemane:

« Lorsqu'un gouvernement assiste impassible au désolant spectacle qu'offre en ce moment le Paris ouvrier; lorsque plus de quarante mille bouches — vous entendez, messieurs du ministère? — plus de quarante mille bouches peuvent, dans quelques jours, être contractées par les souffrances que la faim enfante, il est anti-républicain, anti-humain, criminel, de se désintéresser et de jouer à l'aveugle. »

— De l'argent, il nous faut de l'argent! clame M. Allemane:

« Eh! qu'on s'évite, en haut lieu, de nous rebattre les oreilles d'arguments surannés, d'embarras financiers, car, qui pourrait en douter? s'il advenait qu'un choléra quelconque s'abattît sur la France, ou qu'une

guerre vint à se déclarer, est-ce que nos gouvernants ne sauraient pas trouver les ressources nécessaires? »

« Fadaïses que tout cela, messieurs du gouvernement. »

Citoyen Allemane, vous êtes un malappris.

Est-il vraiment permis de faire tant de tapage sous les fenêtres de messieurs les ministres?

Vous avez faim, dites-vous. La belle affaire! Il s'agit bien de ce petit détail!

M. le président du conseil digère paisiblement en rêvant de la suppression du Concordat.

Quand le Concordat aura été supprimé, il est clair que la misère du peuple aura disparu.

Prenez donc patience. Ne faites pas tant de bruit. Evitez de troubler la digestion de M. le ministre.

Sinon, je vous en avertis, M. le ministre vous fera empoigner par ses policiers.

JOSEPH DE GODLEWSKI.

Une élection républicaine au Mexique

L'*Estafette* publie la lettre suivante qu'elle a reçue de Mexico. Bel exemple des mœurs républicaines:

Mexico, 14 juillet 1888.

Monsieur,

« Toujours de nouveaux crimes pour assurer la réélection du général Diaz! Chaque jour apporte une nouvelle infamie, un nouvel abus, un nouveau crime. Les sauvages exécutions de Durango ne sont pas restées un fait isolé; maintenant, un journal annonce l'exécution secrète et sans jugement de quatre personnes, officiers et soldats de l'armée. »

« Ils étaient détenus dans la prison militaire de Mexico, on ne sait pour quel motif, et devaient être jugés par la cour martiale qui siège à Mexico, quand tout à coup, sans savoir pourquoi, on les a fait partir pour Puebla, et de là, escortés par les soldats de l'Etat de Puebla, à Cholula, puis en chemin tués sans aucune espèce de jugement, comme c'est l'habitude du général Diaz. »

« Beaucoup de ces exécutions restent ignorées, et tout cela pour assurer la réélection d'un homme qui a tant révolutionné le pays pour arriver au pouvoir en proclamant la non-réélection! N'est-ce pas injuste? »

En France, on procède un peu différemment.

Nous avons vu M. Grévy devenir Président de la République après avoir demandé l'abolition de la présidence, à l'exemple de M. Diaz.

Quant aux moyens de succès, ils sont un peu moins sanglants, mais n'en restent pas beaucoup plus honnêtes.

Les fonds secrets, la vente de décorations, la corruption, l'intimidation sont les instruments des républicains depuis qu'ils gouvernent.

Sous le rapport électoral, la France et le

Mexique n'auront plus rien à s'envier mutuellement, avant longtemps.

INFORMATIONS

LES OBSÈQUES DE M. EUDÉS

Les journaux ont annoncé en dernière heure que les obsèques d'Emile Eudes auraient lieu aujourd'hui mercredi, dans la matinée.

Le convoi a dû partir de son domicile, 49, rue Réaumur, à dix heures, pour se rendre directement au cimetière du Père-Lachaise.

Au conseil des ministres tenu à l'Elysée hier à 2 heures, sous la présidence de M. Carnot, on a décidé de prendre les plus grandes mesures de précaution. Toute la police est sur pied. Les troupes de Paris sont consignées.

DANS LES CHANTIERS

Les grévistes continuent à parcourir les chantiers pour, toutes les fois qu'ils ne sont pas gardés, en chasser les ouvriers qui travaillent et briser leurs outils.

Hier soir, grande réunion socialiste salle Favié.

PRONOSTICS DE M. FÉLIX PYAT

Un correspondant du *Daily Chronicle* a eu avec M. Félix Pyat, sur l'issue probable de la grève des terrassiers, une conversation dont nous donnons à titre de curiosité le principal passage:

— Croyez-vous, lui dit-il, qu'elle doive tourner mal?

— Positivement, lui fut-il répondu; mais laissez-moi m'expliquer. Les grévistes n'ont pas d'armes et, s'ils en avaient, ne sauraient en faire usage. Le parti révolutionnaire est aussi terriblement divisé. Bien que je considère le droit à l'insurrection comme imprescriptible, je m'opposerais à ce qu'on y recourût inutilement et hors de saison. Je désire une révolution pacifique opérée par les prochaines élections, et je crois qu'à moins d'événements graves survenus d'ici là, nous serons cent socialistes à la Chambre.

— De quels événements graves parlez-vous?

— D'une invasion ou du renversement du ministère actuel... Quand des hommes comme mon ancien ami Crispi se font les valets de Bismarck, il faut s'attendre au pire... Une invasion fomenterait toute les haines en germe dans les cours étrangères contre la République. Il est vrai que la France peut vaincre, mais pas avec ses généraux actuels. La seule chance de succès consisterait dans le retour aux pratiques de la grande Révolution, c'est-à-dire au choix des chefs dans le peuple.

Quant à la chute du ministère, elle ramènerait M. Jules Ferry et mettrait la République en danger. Le peuple perdrait patience et descendrait dans la rue, et l'heure de la réaction serait venue. Elle ramènerait probablement le Comte de Paris, bien que le parti monarchiste soit mal organisé.

Assurément, je vois les choses en noir, mais j'espère dans la résurrection de l'idée « communaliste » — je ne dis pas — communiste, pour prévenir toute équivoque. On y est disposé dans le Midi par haine de la centralisation parisienne. L'an prochain décidera du sort de la France pour la durée d'une génération. Mon devoir présent me commande de soutenir le ministère Floquet pour le mener jusqu'aux prochaines élections.

M^{me} la duchesse de Chartres et la princesse Marguerite d'Orléans sont arrivées lundi à Copenhague. Elles ont été reçues à la gare par le prince royal de Danemark, la princesse royale, le prince royal de Suède et la princesse Marie d'Orléans.

Le déclinatoire d'incompétence proposé par le préfet de police à propos du procès qui lui était intenté par M. Deseille, inspire au *Journal des Débats* les réflexions suivantes:

« Ce débat nous rajeunit de quelque vingt ans. Il rappelle le vif souvenir des mémorables discussions soulevées sous le second Empire par d'autres saisies administratives. La question n'a pas changé. Il

s'agit toujours de savoir si, dans ce pays qui a la prétention d'être libre, l'administration a le droit de disposer, comme elle l'entend, de la propriété des citoyens. La pièce est restée sur l'effiche; mais les acteurs ont varié. Ceux qui plaident aujourd'hui la thèse des pouvoirs arbitraires et illimités du gouvernement, ce sont les gens qui s'indignaient avec le plus d'ardeur et d'éloquence contre les actes de la police impériale. »

NOUVELLES MILITAIRES

LA CLASSE 1887

M. de Freycinet vient de fixer le sort de la classe 1887 et la répartition du contingent qui sera appelé cette année sous les drapeaux.

Cette répartition intéresse trop de familles pour que nous n'en donnions pas tous les détails.

La première portion de la classe 1887 comprendra 135,049 hommes, et ne sera pas maintenue cinq années. Le ministre se réserve de la libérer par anticipation, selon les résultats que donnera la loi en discussion devant les Chambres.

Les 42,000 ajournés de la classe précédente seront compris dans cette première portion. En conséquence, ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, le chiffre des conscrits qui formeront la deuxième portion du contingent a été fixé à 5,000 seulement. Pour ces derniers la durée du service militaire n'est pas précisée et pourra être d'une année ou d'une période moindre.

Le numéro de tirage fixera à laquelle des deux portions du contingent seront affectés les ajournés de la classe 1885.

Le nombre des hommes destinés à servir dans l'armée de mer est arrêté à 6,050.

LA REMONTE DES OFFICIERS

Nous lisons dans le *Temps*:

« M. de Freycinet a nommé une commission chargée de rechercher les moyens pratiques de réaliser la remonte gratuite de tous les officiers. »

Pendant que les saint-cyriens vont au camp de Châlons pour leurs exercices de tir à longue distance et leurs dernières grandes manœuvres, les sous-officiers élèves de Saint-Maixent seront envoyés au camp d'Avor.

Ordre a été donné de préparer pour eux les baraquements.

Leur déplacement aura une durée de vingt jours.

LE DUC D'OPORTO A SAINT-CYR

S. A. R. le prince Alfonso, duc d'Oporto, accompagné de son aide de camp, le capitaine Benjamin Pinto, a été conduit, dans la matinée d'avant-hier, à Saint-Cyr, par le colonel d'état-major Michel.

Ils ont été reçus par le commandant de l'École, le général Tramond, et ont assisté à quelques exercices des élèves.

Son Altesse Royale a pris un grand intérêt à ces exercices et a vivement remercié le général Tramond.

Le duc de Porto, fils de la reine de Portugal, avait revêtu son uniforme de lieutenant d'artillerie de l'armée portugaise.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Un de nos confrères annonce que M. de Freycinet se propose de visiter l'École de cavalerie dans la deuxième quinzaine du mois prochain.

Cette visite de l'École par le ministre civil de la guerre nous semble improbable. Presque chaque année on nous annonce ainsi la venue du ministre en septembre, qui est précisément le seul mois où notre grand établissement militaire est presque désert.

TEMPÉRATURE. — Depuis ce matin nous sommes en plein été. Le soleil envoie ses plus chauds rayons et le vent souffle de l'Est. C'est à peu près la température normale de la période caniculaire. Et cependant le baromètre baisse... Espérons toutefois que le beau temps va se prolonger.

L'enfant retourna à sa place et Symphorien l'entendit qui dévorait son pain à belles dents: alors le pauvre homme laissa tomber sa tête dans ses mains et pleura.

Oh! certes, il ne pleurait pas sur lui-même, ce vaillant homme que la mort trouvait sans peur et sans reproche. Il pleurait sur ses amis, et surtout sur cet enfant que son imprudence avait perdu, et il ne pouvait se consoler en songeant à la douleur de ce père qui ne reverrait plus son unique enfant.

Mais, pour ne pas se trahir et pour calmer les souffrances atroces qu'il endurait, Beaudrillard s'enveloppa de son manteau et s'étendit tout de son long dans la barque, avec la persuasion intime qu'il se couchait pour la dernière fois et que jamais il ne se relèverait.

Par un mouvement instinctif, il s'enveloppa la tête, se tourna vers un des bords du *Sagittaire*, et recommanda son âme à Dieu.

Bientôt un engourdissement complet s'empara de ses sens. C'était le commencement de la fin.

Pendant ce temps, le Furet, réconforté par le repas, relativement copieux, qu'il venait de faire, se levait dans la barque et regardait le ciel.

Il était d'un bleu splendide et le soleil passait juste au-dessus du puits dans lequel ses rayons pénétraient furtivement.

L'espoir revint au cœur de l'enfant qui fit une

prière et poussa tout à coup un cri aigu, strident, prolongé.

O ciel! Un autre cri répond au sien, et de menues pierres tombent autour du *Sagittaire*.

Charlot renouvelle ses appels.

De nouveaux cris se font entendre.

C'est le salut, c'est la délivrance, c'est la mort vaincue! Charlot secoue violemment son ami:

— Réveillez-vous, monsieur Beaudrillard, on nous entend, on nous appelle!

Beaudrillard entr'ouvre les yeux et les referme aussitôt:

— Charlot, murmura-t-il, laisse-moi dormir, je suis si bien, je ne souffre plus!

— Monsieur, monsieur, réveillez-vous, je vous en prie, il faut crier, n'entendez-vous pas qu'on nous appelle?

Beaudrillard perçoit un son, l'intelligence lui revient, la force aussi avec l'espérance; il se soulève, Charlot pousse un nouveau cri. Symphorien entend la réponse, il se lève alors, comme poussé par un ressort et, tout à coup, ô miracle, le désir de vivre lui donne assez d'énergie et de

puissance pour appeler à son tour.

Ces paroles, alors, arrivent distinctement à leurs oreilles:

— Beaudrillard!... Charlot!... courage!

Alors Symphorien serre l'enfant dans ses bras:

— Charlot, s'écria-t-il, nous sommes sauvés. Grâce à Dieu!

(A suivre.)

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT

M. JULES JEAN ROGERON, ancien notaire à Nueil-sous-Passavant, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, Rue de Bordeaux, n° 32. S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE BELLE MAISON Avec Cour et grand Jardin, A l'entrée du Pont-Foucharde, Occupée par M^{me} JAVELLE et autres. S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON Située à Terrefort, Commune de Bagnoux, Avec 2 hectares 20 ares 00 centiares de terre et vigne en plein rapport, y attenant. S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire.

TRÈS VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT 7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

A LOUER

PRÉSENTEMENT **PLUSIEURS MAISONS**

Avec ou sans Remise et Ecurie, Rue Beaurepaire, n° 47. S'adresser à M. MENARD.

M^{lle} **BLIARD** a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir du 1^{er} juin elle a pris la suite d'affaires de M^{me} FONGEAU, couturière, Grand'Rue, n° 57, dont elle était première ouvrière.

On demande un APPRENTI CHARRON. S'adresser au bureau du journal.

QUINCAILLERIE ROLLAND Frères SAUMUR
5, rue d'Orléans

Occasion : Bicycle 150 fr. Pulvérisateurs pour la vigne. Soufflets à vigne. Carton pour toitures. Pressoirs à fruits, à jus de viande.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole, 33^e ANNÉE Paraisant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Francs à domicile, pour un an... 6 fr. pour six mois... 3 fr. 50 pour trois mois... 2 fr. 50 Étranger (Union postale)... 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendidement illustré, sera suivi des meilleurs ouvrages de MM. Georges PRADL, Léopold STAPLEAUX, Charles MÉROUVEL, Octave FÉRE, Camille BIAS, etc.

Pour paraître immédiatement après LA GRANDE MARNIÈRE

LES **AMOURS D'UN BANDIT**

Par CARLE DES PERRIÈRES

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se compose actuellement de 60 Volumes, forme une véritable Bibliothèque, renfermant les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BÉRHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

Un JEUNE HOMME connaissant le service demande une place de valet de chambre.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire Paraisant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois... 7 fr. Un an... 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 % amortissable	83 50	83 60	Est	795	795	Obligations			Gas parisien	680	680
3 % (nouveau)	86	86 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1275	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	532	532 75	Est	694	694 50
4 1/2 % (nouveau)	105 40	105 25	Midi	1153 75	1153 50	1865, 4 1/2 %	521 25	520	Midi	401	399
Obligations du Trésor	508	508	Nord	1575	1575	1869, 3 1/2 %	404 50	405	Nord	412	412
Banque de France	3750	3750	Orléans	1343 75	1345	1871, 4 %	395	397	Orléans	403	401 20
Société Générale	455	455	Ouest	915	918 75	1875, 4 1/2 %	520	522	Ouest	402	401 20
Comptoir d'escompte	1038 75	1038 75	Compagnie parisienne de Gaz	1370	1372 50	1876, 4 1/2 %	519	519	Paris-Lyon-Méditerranée	396 50	397
Crédit Lyonnais	588 75	588 75	Canal de Suez	3217 50	3215	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	524 50	Paris-Bourbonnais	396 50	395
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1337 50	1340	C. gen. Transatlantique	526 50	528 25	Obligations communales 1879	481 75	481	Canal de Suez	595	595
Crédit mobilier	345	345	Russe 5 0/0 1870	100	100 25	Obligat. foncières 1879 3 1/2 %	484	476	Panama 6 0/0	370	379
Canal Intér.-Panama	260	262 50				Obligat. foncières 1 83 3/4 %	390	390			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX										BORDEAUX - SAUMUR - PARIS										NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS									
STATIONS					STATIONS					STATIONS					STATIONS					STATIONS									
Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.	Expr.	Omn.	Omn.	Omn.	Expr.					
matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	matin	matin	soir					
Paris			7 25	12 50	Bordeaux			5 15	8 20	Nantes			11 55	6 10	Paris			8 35	12 45	Paris			7 15	11 35					
Chartres			9 6	9 38	Saintes			7 15	8 48	Angers			3 19	6 30	Tours			1 23	5 11	Angers			2 13	5 43					
Chât.-d-Loir			10 34	10 52	Niort			9 32	10 20	La Ménitrie			2 53	7 10	Port-Boulet			8 48	12 12	Port-Boulet			9 38	12 46					
Noyant-Méon			11 29	11 57	Thouars			12 14	12 33	Les Rosiers			7 19	9 17	Varennes			6 32	10 02	Langais			10 38	14 12					
Liniers-Bou			12 54	1 3	Montreuil			9 35	6 38	St-Clément			7 36	9 17	Saumur (a)			11 57	15 31	Port-Boulet			9 38	13 12					
Verantès			1 53	2 21	Brézé-s.-Cyr			9 53	7 18	Saumur (a)			3 23	7 46	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Bion			1 58	3 26	Chacé-Varr.			10 07	7 27	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Vivry			1 25	3 48	Nantilly (arr)			10 13	7 34	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
S A U M U R				8 59	S A U M U R				Mixte	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
(Orl.) (arr.)			1 29	4 10	(Etat) (arr)			10 22	7 45	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
(départ.)			1 36	4 16	(Etat) (arr)			7 38	11 36	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Nantilly (arr.)			1 41	4 24	S A U M U R				7 47	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
S A U M U R				4 36	(Orl.) (arr.)			7 57	11 54	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
(Etat) (arr.)			1 41	4 36	(Orl.) (arr.)			8 10	12 09	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
(départ.)			8 31	10 37	Vivry			8 10	12 09	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Nantilly (départ.)			8 37	10 44	Blou			8 19	12 18	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Chacé-Varr.			8 48	10 52	Verantès			8 32	12 33	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Brézé-s.-Cyr			9 2 11	11 16	Liniers-Bou			8 45	12 46	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Montreuil			9 19	11 24	Noyant-Méon			8 59	1 2	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Thouars			11 57	2 34	Chât.-d-Loir			10 7	2 15	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Niort			3 58	4 24	Chartres			2 50	5 51	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Saintes			6 28	11 05	Saumur			5 23	8	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					
Bordeaux			9 59	8 36	Bordeaux			9 59	8 36	— (départ.)			3 27	7 52	— (départ.)			3 27	7 52	Saumur (a)			11 57	15 31					

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.